LYCÉE JEAN LURÇAT
25, avenue Albert Camus – 66000 PERPIGNAN
☎ 04.68.50.28.91 www.lyc-lurcat-perpignan.ac-montpellier.fr

PROJET DOCUMENTAIRE

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Les 5 axes de la politique documentaire
   a. Politique d'accueil
   b. Politique d'acquisition
   c. Politique de communication
   d. Politique de formation
   e. Politique d'ouverture culturelle

1. Introduction

Pourquoi mettre en œuvre une politique documentaire ?
Ce travail de synthèse et d'analyse permet tout d'abord d'avoir une vision d'ensemble des actions menées par le CDI, des problématiques documentaires dans l'établissement : à partir de cette synthèse sont dégagés les points forts et les points à développer.
La mobilisation des enseignants autour de ces problématiques crée une dynamique de projet, pour travailler sur le moyen et le long terme. La réflexion sur la place du CDI et l'apport des documentalistes dans les apprentissages, permet notamment de construire la politique de formation des élèves à la recherche documentaire, et la politique d'ouverture culturelle afin de contribuer à la réussite des élèves sur le plan scolaire, citoyen et personnel.

Comment mettre en place une politique documentaire ?
Cette politique documentaire étudie la place du CDI dans le lycée, analyse les besoins documentaires pour répondre aux besoins des publics. Elle ne relève pas de la seule responsabilité des professeurs documentalistes, mais renvoie au pilotage de l'établissement et à son projet dans un objectif commun et partagé par la communauté éducative. Elle intègre toutes les actions pédagogiques, éducatives et culturelles et implique tous les membres de la communauté éducative. Elle s'aligne sur le projet d'établissement en cours, le projet académique, les programmes officiels et les missions du professeur-documentaliste.

« *Mettre en place une politique documentaire*, rappelle Jean-Louis DURPAIRE, *c'est d'abord définir les besoins des usagers en matière de ressources documentaires. C'est créer de nouveaux besoins (lecture, recherche d'information…). C'est aussi définir l'accès aux ressources, réelles et virtuelles. Enfin, c'est définir la performance du système documentaire, à partir d'indicateurs qui permettent l'évaluation qui infléchira la politique documentaire. La politique d'acquisition est également un élément essentiel de la politique documentaire. Son objectif est de constituer un fonds en adéquation avec les besoins des usagers* ».

2. 5 axes de la politique documentaire

a. Politique d'accueil

Etats des lieux : Le CDI dispose d'une position centrale dans l'espace architectural de l'établissement. C'est un espace ouvert à tous, qui propose de larges heures d'accueil. Du lundi au vendredi et le mercredi matin (45h par semaine).

Ces plages horaires sont possibles grâce à la stabilité d'un personnel formé : 2 professeurs documentalistes (100%, 30h /et 80%, 24h et un demi-poste d'AED (20 heures d'aide documentaliste).

L'équipe s'est accordée sur un règlement propre au CDI. Les professeurs documentalistes, proches des élèves, apportent un accompagnement pédagogique et un soutien à tous ceux qui en ont besoin.

La capacité d'accueil est de 70 places assises.

Si l'espace de travail est agréable et plébiscité par les élèves, l'équipement informatique pose problème.

En effet, la salle informatique est composée de 3 ordinateurs en état de marche au lieu de 18. Les 2 imprimantes élèves ont été réquisitionnées pour d'autres services. Côté personnel, les deux ordinateurs sont vétustes ; nous sommes parfois 3 personnes à travailler sur le même bureau. Un seul poste peut imprimer.

DIAGNOSTIC : Points forts : Position centrale du CDI, espace agréable, bonne fréquentation ; bienveillance, attention du personnel au bien être des élèves et accompagnement pédagogique.

Points à développer : équipement informatique insuffisant pour répondre aux besoins des élèves et aux pratiques numériques de plus en plus demandées dans les programmes.

b. Politique d'acquisition

Etats des lieux : La politique d'acquisition est basée sur les besoins documentaires du public (élèves, enseignants, et tout personnel). Afin d'analyser ces besoins, les professeurs documentalistes ont plusieurs outils :

i. Les textes officiels nationaux et programmes
ii. Les sections de l'établissement
iii. Les échanges avec les enseignants, le personnel administratif, les agents
iv. Le suivi des projets de l'établissement
v. Le café littéraire, le cahier de suggestions pour les élèves

Ce sont les raisons pour lesquelles le CDI propose un fonds documentaire très riche et fourni (20 000 documents), 57 abonnements, un fonds de DVD (980).

Afin d'accompagner au plus près les besoins documentaires des projets du lycée, nous avons mis en place des espaces spécifiques :

vi. L'ouverture et le développement des sections en arts appliqués a engendré de nouveaux besoins documentaires. Une bibliothèque a été créée, accessible dans leur section. Elle fait l'objet d'une base spécifique dans BCDI.
vii. Le projet « Parcours en JE » a conduit à la création d'un lieu de ressources et de mutualisation (en construction) au CDI.
viii. Le projet (labellisé au niveau académique et régional) « Eco Lurçat » : expositions en rapport auprès de nos partenaires (*Canopé*…).

DIAGNIOSTIC : Points forts : Cette politique d'acquisition favorise une dynamique de prêt auprès d'un public varié, aussi bien les élèves, que les enseignants, les agents et le personnel administratif (environ 1000 prêts annuel).
Points à développer : un certain nombre de ressources hors CDI sont recensées (cabinets), mais ne sont pas informatisées. La saisie dans BCDI permettrait une vision globale des ressources de l'établissement.

c. Politique de communication

Etats des lieux :

i. Prise en compte de l'information par veille documentaire
ii. Diffusion via
   1. Deux panneaux d'affichage : l'un au CDI avec les informations de l'établissement et sur les concours ; un autre en salle de professeurs ;
   2. Permanences en salle de professeurs aux recréations (le matin et l'après-midi) ;
   3. Site internet du lycée : articles pour les actualités ; la rubrique CDI renvoie à *e-sidoc* comprenant des rubriques spécifiques (coup de cœur, arts, « choix des élèves », « livres pour l'été »), à un diaporama de nos activités de l'année ; **Instagram « Jean.Lurcat »** (informations pertinentes sur les actualités du lycée, des météorologiques et sur les actualités).

DIAGNOSTIC : Points forts : les professeurs documentalistes se servent de tous les moyens - humains, techniques, numériques - pour favoriser la communication.

d. Politique de formation

Les professeurs documentalistes adaptent leurs séances de formation à la recherche documentaire en fonction :

i. Du programme disciplinaire ;

ii. Du niveau scolaire (du CAP au DECESF ; sections générales, techniques, professionnelles).

Niveaux	Compétences info-documentaires
Seconde	Visite du CDI Connaître les différentes espaces et ressources documentaires Savoir retrouver un document par la classification Fonctionnement et règlement du CDI Recherche documentaire Savoir utiliser E-SIDOC Savoir formuler des mots clés Savoir prendre des références Connaître les différents supports Retrouver le document Utiliser les usuels, la table de matière et les index Sélectionner l'information et la reformuler
Première & Terminale (consolidation)	Problématiser un sujet Recherche autonome sur E-SIDOC Rédiger une bibliographie simple Savoir exprimer ses motivations et les argumenter Savoir rédiger un document en vue d'une recherche de stage professionnel
BTS, DECESF	Rechercher de manière autonome dans plusieurs catalogues (E-SIDOC, Bibliothèque Municipale, BNF, *Canopé*) Evaluer la fiabilité d'un site internet Diversifier les sources des moteurs de recherche Rédiger une bibliographie, sitographie Faire une veille documentaire dans le domaine du social Connaître les sites de référence Méthodologie BTS SAM

Education aux médias

Diagnostic : Les élèves connaissent mal l'actualité par manque d'intérêt ; ils n'ont pas de critères pour évaluer la fiabilité des sources.

Objectifs : Développer l'autonomie, savoir exprimer une opinion, développer un esprit critique.

Description des actions : **SPME** déclinée sur plusieurs semaines, en 5 séances. Définition de la liberté de la presse, présentation des périodiques, savoir lire un article. Participation **au concours Printemps de l'EMI.**

Moyens humains : Professeurs documentalistes + enseignants.

Moyens financiers : 200€ pour l'achat de périodiques en fonction des besoins à la Maison de la Presse.

Evaluation : Questionnaire, rédaction d'un article et oral.

Public : Tous les élèves.

Axe du projet académique : 2 leviers 2. *Axe du contrat d'objectif de l'établissement* : objectif n°3.

e. Politique d'ouverture culturelle

Plusieurs grands projets/ concours sont mis en œuvre chaque année.
Le CDI participe également aux projets des collègues en proposant des expositions, des ateliers, des séances (« Mois sans tabac », « Eco Lurçat », semaine culturelle, Erasmus, l'Afrique avec le Club UNESCO, etc.).

Opération nationale du Printemps des poètes

Diagnostic : L'apprentissage des langues est difficile pour les élèves, notamment en raison d'un manque de motivation.

Objectifs : Trouver des leviers de motivations permettant de pratiquer les LV à l'oral et à l'écrit, en sollicitant la créativité.

Description des actions : Création de poèmes illustrés en langue étrangère ; Traduction et illustrations de poèmes en espagnol ; Ecriture de poèmes sur les baies vitrées du CDI ; Mise en voix de poèmes en langue étrangère enregistrés sur la web radio ; Créations de poèmes filmés, chantés et/ou dansés ; Ecriture et distribution de cartes ; Exposition, vote et remise de prix ; Spectacle de danse ou intervenant extérieur.

Moyens Humains : Equipe d'anglais, d'allemand, d'espagnol, de lettres classiques et latin, d'EPS. Partenaire extérieur : Canopé 66.

Moyens financiers : Budget CDI + budget autre pour le matériel et les affiches.

Public : Classes de seconde et première de tout le lycée polyvalent.

Evaluation : Favorise la réussite des élèves en débloquant leur pratique écrite et orale de la langue par l'appel à leur créativité. 3ème édition plébiscitée par les enseignants.

Axes du Projet académique : n°3, levier 1 et 2. *Axes du contrat d'objectif de l'établissement* : n°2.

Développer une culture littéraire

Diagnostic : Les enseignants font retour d'un manque de culture littéraire et de curiosité intellectuelle envers l'univers du livre.

Objectifs : Forger une image positive, contemporaine et accessible du monde littéraire pour favoriser la lecture et le développement d'une culture générale en littérature ; Apprendre à rédiger une critique littéraire ; Echanger des arguments autour d'une œuvre littéraire ; Être capable de choisir un ouvrage pour le primer ; Enregistrement d'une émission littéraire, lecture orale.

Description des actions : Café littéraire ; Participation au CML, et concours du PML ; Résidence d'artiste sur un projet théâtre ; Séances de présentation d'ouvrages pour des lectures contemporaines et rédaction de critiques littéraires.

Moyens humains : Professeurs documentalistes et enseignants de lettres ; Partenariat avec le CML, les librairies de la ville, les artistes en résidence.

Public : Classes de seconde et de première de tout le lycée polyvalent.

Axe du projet académique : 2, levier 2. *Axe du contrat d'objectif de l'établissement* : n°2 et 3.

Construire des choix d'orientation éclairés

Diagnostic : Freins culturels à la mobilité ; Interrogation des élèves sur eux-mêmes ; Elèves mal orientés dans certaines filières ; Nombre de décrocheurs ; Méconnaissance des études, des filières et des métiers.

Objectifs : Mieux se connaitre pour mieux s'orienter ; Ouvrir les élèves à la mobilité ; Développer leur connaissance des études, filières, métiers.

Description des actions : En seconde : livret décliné en 3 séances (connaissance de soi ; recherches documentaires ; exposé oral) ; En première et terminale : lettres de motivation et CV.

Moyens humains : Professeurs documentalistes + CPE + PsyEN + PP + professeurs d'AP.

Moyens techniques : Livret, Kiosque Onisep.

Public : Toutes les classes de seconde (systématique) LGT ; Classes et élèves du CDI de première et terminale.

Axe du projet académique : 2, levier 5. *Axe du contrat d'objectif de l'établissement* : n°1 et 2.

Expositions

Diagnostic : Les élèves du lycée sont majoritairement issus de milieux défavorisés et ont peu de pratiques culturelles.

Objectifs : Ouvrir les élèves à la culture ; Les faire participer aux évènements culturels de la ville ; Les habituer à regarder des expositions et à les analyser ; Développer leur regard critique.

Description des actions : Sorties à *Visa pour l'image* ; Interventions d'Amnesty International ; Faire venir des expositions (de photojournalisme, dessin de presse, Vietnam, Afrique) ; Séances d'analyse de l'image, réflexion sur le thème de l'exposition, savoir repérer l'information, création de court métrage.

Moyens humains : Professeurs documentalistes + enseignants.

Evaluation : Bilan oral à partir du questionnaire.

Public : Tous les élèves.

Axe du projet académique : axe 3, levier 4. *Axe du contrat d'objectif de l'établissement :* n°3.

PARCOURS EN JE

Diagnostic : Augmentation d'élèves en détresse, ayant besoin de se confier dans différents services (CDI, vie scolaire, infirmerie, bureau des Psy-EN) et en classe.

Objectifs : Connaissance de soi, confiance en soi, estime de soi, gestion du stress, relaxation.

Description des actions : Création d'un comité de pilotage, intégrant un représentant de chaque équipe ; Création d'un club servant d'expérimentation d'outils, mutualisés ensuite dans un lieu ressource, puis transférés en classe.

Moyens humains : Comité de pilotage : Professeur documentaliste, Psychologue EN, Infirmière, CPE. Equipe d'enseignants toutes disciplines, agents territoriaux.

Axe du projet académique : axe 3, levier 1 ; axe 1, levier 4. *Axe du contrat d'objectif de l'établissement* : n°3.

WEB RADIO

Diagnostic : Les élèves ont besoin de leviers pour mobiliser leurs compétences et se motiver, le travail en projet favorise leur réussite ; Difficulté à l'oral ; Problème de confiance en soi ; Préparation aux épreuves orales au baccalauréat.

Objectifs : Développer les compétences orales, valoriser les élèves par une production diffusée, donner de l'assurance aux élèves.

Description des actions : Enregistrements de lecture (œuvres travaillées en classe ou dans le cadre du PML, CML), d'émissions littéraires, de poèmes (Printemps des poètes) ; Création à terme d'un club muni d'un studio.

Moyens humains : Professeur documentaliste et enseignants (selon projets).

Evaluation : L'évaluation ne se pratique pas toujours sur le résultat final mais prend en compte la progression des élèves à l'oral, leur investissement, le travail en groupe, le climat dans la classe.